

Déneigement Léo Côté

No. Inscription : 102 163 8656

221, Rue Principal
Senneterre, Qc. J0Y 2M0



Tél : 819 737-4709 Cell : 819 355-9686

Roger Langlois & Fils Ltée



René, Martin et Pascal

133, Rte 113 Sud, Senneterre (Qc) J0Y 2M0
Tél. : 819 737-4511 Cell. : 819 856-5525
Télec. : 819 737-8609
Courriel : langlois.fils@tlb.sympatico.ca



**Fosses Septiques
Protec-Nature Inc.**

819 277-1754 | 819 732-0116

8 avenue Principale, Preissac, Qc J0Y 2E0
Service de nettoyage de fosses septiques commerciales,
municipales, résidentielles et du secteur minier.
Meilleur prix garanti!

Projet Multi Nature

projetmultinature@hotmail.com

PMN est un organisme à but non lucratif

PMN gère un fonds provenant des revenus de l'aménagement responsable de ses lots forestiers. Ce fonds a pour objectif de venir en aide aux initiatives individuelles ou de groupe pour la réalisation de projets d'ordre communautaire, social et/ou économique essentiel au développement des communautés du rôle de Senneterre.

C. P. 2134, Senneterre (Québec) J0Y2M0 819-354-4080 poste 226



À VOTRE SERVICE DEPUIS PLUS DE 50 ANS

Licence RBQ : 8107-5103-13

Travaux forestiers et génie civil
Fourniture de béton et matériaux granulaires
Vente et installation de fosse septique et champ d'épuration
Location d'équipements lourds
Service de concassage, recyclage de béton et asphalte
140, 13e Avenue Senneterre



Nicolas Ross Martin Ross Ghislain Ross
Tél.: 819 737-2031 Fax.: 819 737-8206

Vous désirez avoir de la visibilité pour votre Entreprise
Communiquez avec nous!



100, Rue du Portage
Senneterre, (Qc) J0Y 2M0

Tel: 819-737-2842
Fax: 819-737-4668

Rejoignez-nous
Sur Facebook!



Vous pouvez nous joindre par courriel:

Mme Mélanie Hébert
Directrice générale et greffière-trésorière
dg@paroissesenneterre.qc.ca

M. Jean-Pierre Raymond
Directeur de la voirie et
Officier municipal en bâtiment et en environnement
inspecteur@paroissesenneterre.qc.ca

Mme Vanessa Dubreuil
Secrétaire-réceptionniste
info@paroissesenneterre.qc.ca

Rédaction
Mélanie Hébert
Vanessa Dubreuil

Mise en page
Mélanie Hébert
Vanessa Dubreuil

Impression
Publicité MarieC

Site web: www.paroissesenneterre.qc.ca



Le Senneterrois

Volume 18, Numéro 02
Avril - Mai - Juin 2024

Le bulletin d'information de la
Municipalité Paroisse de Senneterre

20^e Édition



Organiser par :



GAGANT DU PRIX DE PRÉSENCE DE LA JOURNÉE DES NEIGES

Noah Simard l'heureux gagnant du prix de participation gracieuseté de :
Home Hardware Matériaux Paradis & Fils.

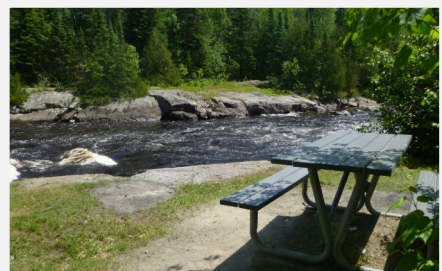


Merci!

Le sentier du rapide " Chute à Grandmaison"



Le sentier pédestre vous offre une randonnée d'environ un kilomètre qui longe les rapides et permet d'admirer un des plus beaux paysages des environs. Situé à 5 km de la ville, le sentier du rapide est un incontournable lorsque vient le temps de prévoir une escapade en nature.



Admirer le magnifique paysage du sentier en été comme en hiver...

Parcours de Jeux d'hébertismes

Parc municipaux



Parc Lac Parent



Parc Sainte-Marie

Le Parc Sainte-Marie situé dans le secteur d'Obaska ainsi que le Parc Lac Parent localisé sur le Camping Charles sont disponibles à tous les citoyens et citoyennes afin d'y passer de belles heures de plaisir en famille.



Le calendrier des séances du conseil municipal 2024

L'ouverture des séances à 19h30

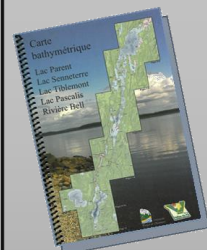
- 8 janvier 2024
- 5 février 2024
- 4 mars 2024
- 2 avril 2024
- 6 mai 2024
- 3 juin 2024
- 2 juillet 2024
- 6 août 2024
- 3 septembre 2024
- 7 octobre 2024
- 4 novembre 2024
- 2 décembre 2024

Horaire du bureau municipal

Lundi au jeudi:
8h30 à 16h30

Vendredi: Fermé

Le bureau est ouvert sur l'heure du dîner



Carte bathymétrique

Vous pouvez vous procurer notre carte bathymétrique au bureau municipal ainsi que chez certains commerçants au coût de 25,00\$.

Réalisation du projet grâce aux partenaires suivants:



Merci!

Prévention des chutes

Tant chez les enfants de moins de 5 ans que chez les personnes de 65 ans et plus, les chutes font partie des causes les plus fréquentes de traumatismes crâniens.

Au Québec, nous observons que les chutes conduisent vingt fois plus souvent à une hospitalisation qu'à un décès. Les fractures sont l'une des conséquences les plus sérieuses de la chute, particulièrement la fracture de la hanche. Personne n'est à l'abri des chutes. La mauvaise nouvelle, c'est que le risque augmente avec l'âge. La bonne nouvelle, c'est qu'il est possible de les éviter.

Stratégies clés pour prévenir les chutes

Faites de l'exercice : Développez la force de vos cuisses et marchez régulièrement à l'extérieur pour pratiquer votre équilibre de façon sécuritaire.

- Dormez suffisamment.
- Prenez votre temps : ne vous pressez pas en marchant ou en vous levant.
- Conservez un bon équilibre physiologique grâce à une bonne nutrition et une hydratation suffisante.
- Faites vérifier régulièrement votre vue et votre ouïe.
- Gérez vos médicaments et passez-les en revue régulièrement avec votre pharmacien ou votre médecin, car certains d'entre eux peuvent causer des étourdissements et provoquer des chutes.
- Portez des chaussures solides et bien ajustées.
- Envisagez d'utiliser une canne ou un autre dispositif d'aide à la mobilité, au besoin.
- Utilisez correctement vos lunettes et appareils auditifs.

Afin de conscientiser la population sur ce risque et d'offrir de l'information pratique destinée à prévenir les chutes et les blessures chez les adultes et les enfants, le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue vous invite à consulter la documentation se trouvant sur le site www.novembresanschute.ca. Des trucs et conseils accessibles y sont présentés.

Prévention des chutes : Programme intégré d'équilibre dynamique (PIED)

Démontré efficace, le programme PIED s'inscrit dans un continuum de services qui vise à prévenir les chutes et les fractures chez les aînés autonomes qui vivent dans la communauté et qui sont préoccupés par les chutes ou leur équilibre. Ce programme contribue à améliorer leur qualité de vie en augmentant leur sentiment de confiance face aux chutes et en leur permettant de se maintenir actifs physiquement.

Pour plus d'information sur le programme PIED, consultez notre site Internet.

<https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/novembre-mois-prevention-chutes/>

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue



ÉVÉNEMENTS À VENIR

Consultez le site Web de la Ville pour découvrir toutes les activités.

24 mars	Manoir Universeau - Brunch Cabane à sucre de 9 h 30 à 14 h
7 avril	Club de l'âge d'Or - Brunch de 8 h à midi
13 avril	Club de l'âge d'Or - Soirée dansante avec Monic dès 19 h 30
18 avril	Soirée Reconnaissance des bénévoles
20 avril	Club de l'âge d'Or - Gala musical avec les Copains dès 14 h 30
5 mai	Club de l'âge d'Or - Brunch de 8 h à midi
11 mai	Club de l'âge d'Or - Soirée dansante avec Monic dès 19 h 30
12 mai	Fête des mères
13 au 19 mai	Semaine québécoise des familles
18 mai	Club de l'âge d'Or - Souper avec Louis et Sylvie dès 15 h
2 juin	Club de l'âge d'Or - Brunch de 8 h à midi

Section urbanisme

Quelques petites informations pour vous:

Mai moi de l'arbre!



La municipalité Paroisse de Senneterre distribuera des plants pour souligner le mois de l'arbre et des forêts offerts **gratuitement par le ministère des Forêts, de la faune et des parcs, en collaboration avec l'AFAT.**

Pour réserver vos plans d'arbres contacter Mme Vanessa Dubreuil au (819) 737-2842 ou par courriel au info@paroissesenneterre.qc.ca à partir du **lundi 29 avril 2024**, et les essences d'arbres disponibles vous seront informer.

La distribution se fera au bureau de la municipalité le :
16 mai prochain, de 9 h à 16 h.



Vidange de fosse septique — Prix d'été 2024

Cette année nous avons soumissionné avec les entreprises offrant le service de vidange de fosse septique en Abitibi-Témiscamingue. Nous avons donc sélectionné l'entreprise **Fosses septiques Protec-Nature**, celle avec qui nous avons reçu la meilleure soumission pour offrir aux citoyens de la paroisse.

Ces prix sont valides de la fin du dégel du mois de mai jusqu'à la fin octobre 2024.

- Vidange sélective d'une fosse standard : **375 \$ taxes incluses**
- Vidange complète d'une fosse à rétention (maximum 1050 gallons) ou d'une fosse standard trop sale pour une vidange sélective : **650 \$ taxes incluses.**

La vidange est payable directement avec la compagnie et vous devez prendre entente du paiement lors de la prise de rendez-vous avec eux. La compagnie demande de dévisser les couvercles avant leur arrivée.

N.B. Peu importe le nombre d'occupants ou le temps passé à votre propriété, vous devez vidanger votre fosse septique dans les délais suivants :

- Tous les 2 ans – résidences permanentes ;
- Tous les 4 ans – résidences saisonnières.

Contactez Mme Vanessa Dubreuil au (819) 737-2842.

Nous faire parvenir la preuve de la vidange.

Rappel concernant la collecte résidentielle !!

À partir du 1er avril les matières recyclables et les déchets destinés à la collecte de porte en porte des unités résidentielles doivent être placés dans un bac roulant de 240 litres ou 360 litres. Les matières compostables doivent, quant à elles, être placées dans un bac roulant de 80 litres, 240 litres ou 360 litres.

- **Tout bac dans lequel doivent être déposées les matières recyclables doit être de couleur bleue.**
- **Tout bac dans lequel doivent être déposés les déchets doit être d'une couleur autre que bleue et brune.**
- **Tout bac dans lequel doivent être déposées les matières compostables doit être de couleur brune.**

Les matières recyclables, les déchets et les matières compostables déposés sans contenant ou dans des contenants autres que ceux mentionnés au paragraphe ci-dessus, ne sont pas enlevés par le service de collecte et transport des matières recyclables, des déchets et des matières compostables offerts par la MRC de La Vallée-de-l'Or.

6 Voir le règlement concernant la collecte sélective des matières résiduelles dans les limites de la municipalité N° 305-2023 sur notre site web à l'onglet Administration.



JOURNÉE DES NEIGES

20^e Édition

2 mars 2024

Merci à nos commanditaires



Roger Langlois & Fils Ltée

Foresterie D.G.

Club de motoneige Lions de Senneterre
Les Trouvilles du Roy
Stereo + Senneterre
Atelier d'usinage Branconnier
Mme Daphnée Dubreuil
Club de Ski de fond de Senneterre
M. Michel Dubreuil

Autobus Maheux
Foresterie GrandMaison
PLC inc.
Pointe-Nor inc.
Mme Jessica Skene
M. Michel Farley
M. Donald Dussault



Un gros merci à tous nos bénévoles!

Versement des taxes municipales 2024

Voici les dates des versements de taxes municipales 2024 (Règlement no. 307-2023):

- 2^e versement : 17 juin 2024
- 3^e versement : 16 septembre 2024

Vous pouvez effectuer votre paiement par chèque, argent comptant ou via votre institution financière. Votre numéro de référence doit commencer par 89045 (numéro de la municipalité) suivie de votre numéro de matricule.

Veillez prendre note que nous n'avons pas de machine Interac au bureau.



RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2023

DÉPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL
À la séance ordinaire tenue le 2 avril 2024

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je fais rapport aux citoyens de la Municipalité Paroisse de Senneterre des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2023, tel que vérifié par M. Daniel Tétreault CPA auditeur, CA.

Faits saillants du rapport du vérificateur externe

Le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 a été déposé à la séance du conseil du 4 mars 2024 et se détaille comme suit :

Revenus de fonctionnement	1 635 042 \$
Conciliation à des fins fiscales (revenus)	214 311 \$
Dépenses de fonctionnement	(1 651 587 \$)

L'excédent de fonctionnements à des fins fiscales 198 266 \$

Ce surplus est le résultat d'une saine administration du budget et de revenus supplémentaires non prévus tel que les droits de mutation, carrière et les redevances Naturelles.

Les états financiers de l'année 2023 de la municipalité ont été audités par la firme Daniel Tétreault, CPA inc. Suite à cet audit, l'opinion de la firme est la suivante :

À mon avis, à l'exception de ne pas avoir appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280 «Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations», les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Investissement - Projets réalisés en 2023

- Le projet d'aménagement pour les aires de jeux dans le sentier pédestre;
- Réfection du chemin Croinor;

Rémunérations des élus pour l'année 2023

Conformément à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le rapport financier doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

Ainsi, pour l'année 2023, les rémunérations reçues pour les élus au niveau de la Municipalité et la MRCVO sont les suivantes :

MUNICIPALITÉ PAROISSE DE SENNETERRE

Nom	Fonction	Rémunération	Allocation de dépenses	Rémunération additionnelle
Jacline Rouleau	Mairesse	9 661 \$	5 150 \$	640 \$
Lucie Turgeon	Conseillère	3 220 \$	1 770 \$	320 \$
Jean-Marc Perrier	Conseiller	3 220 \$	1 750 \$	280 \$
Lucie Lafrance	Conseillère	3 220 \$	1 770 \$	320 \$
Rachel Jean	Conseillère	3 220 \$	1 730 \$	240 \$
Martin Dandurand	Conseiller	3 220 \$	1 780 \$	340 \$
Antoine Durand-Saddier	Conseiller	3 220 \$	1 720 \$	220 \$

MRC DE LA VALLÉE-DE-L'OR

Nom	Fonction	Rémunération	Allocation de dépenses
Jacline Rouleau	Mairesse	5 032,77 \$	2 474,29 \$
Martin Dandurand	Conseiller	418,84 \$	418,84 \$

Conclusion

Je suis fière d'affirmer que la situation financière de la Municipalité se porte bien grâce à des efforts continus, et ce, tant au niveau du conseil que de l'administration municipale.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le rapport financier sur le site Web de la municipalité dans l'onglet Administration / budget et les règlements relatif au traitement des élus dans l'onglet Administration/ règlement municipaux.

<http://www.paroissesenneterre.qc.ca>

Mme Jacline Rouleau, mairesse

Concours de photos

Félicitations à la gagnante !

Mme Élisabeth Jolin gagnante de la 16^e édition du Concours de photos organisé par le Comité de Développement de la Municipalité Paroisse de Senneterre.

Le comité lui remet un certificat cadeaux d'une valeur de 100 \$ du Regroupement commercial de Senneterre ainsi que 10 cartes de Noël! La photo nommée « Pêche sur la glace » illustrera notre carte de Noël de l'année 2024.

Merci à tous les participants !

16^e édition!